

E FOOT 38

PV N° 326



du jeudi 26 Janvier 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION DES ARBITRES	5
COMMISSION DELEGATIONS	7
COMMISSION FEMININES	9
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	10
COMMISSION FUTSAL	11
COMMISSION DES REGLEMENTS	13
COMMISSION SPORTIVE	14
COMMISSION TECHNIQUE	17
COMMISSION DES TERRAINS	21

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.ff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOUS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE

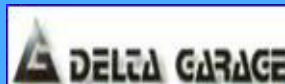


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

bec
bureau
équipement
conseil

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 24 JANVIER 2017

TIRAGE DES 1/16EMES DE FINALES

Le Tirage des quatre coupes seniors aura lieu le **vendredi 3 février 2017 à 19h00** au siège du district.

Michel Muffat-Joly, Président, et la commission sportive ont le plaisir d'inviter les clubs qualifiés à être représentés lors de cette manifestation.



APPEL À CANDIDATURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ



Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**.

Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature pour le 10 mars 2017 dernier délai.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails

DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions

APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr



Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT GENERAL SENIORS/U19

Du 20 janvier 2017

Amende 90 €

EYBENS

U19

FORFAIT JOURNEE

Du 13 au 16 janvier 2017

Amende 32 €

MARTINEROIS FUTSAL

FUT

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : DJERBI M. – BONNIOT C. – DEBARLE S.

APPEL : NOYAREY (2)

REGLEMENTS: FC2A - NOYAREY



COMMISSION DES ARBITRES

RÉUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

STAGES DE MI-SAISON DES ARBITRES DE DISTRICT

Il est rappelé aux arbitres qu'ils sont dans l'obligation de consulter chaque semaine la rubrique Arbitrage du site du District ainsi que le PV de la CDA ; de plus, toutes les informations qui paraissent sur le site du District et sur le PV de la CDA tiennent lieu de convocations.

Pour rappel, les arbitres sont convoqués (par catégories) au stage de mi-saison.

- **Samedi 28/01/2017 : D1 + D2 + Assistants et candidats ligue (journée complète)**

Le stage **débutera à 8H30 précises** au district de l'Isère de football et finira au plus tard à 18H30. En cas d'absence, merci de fournir un justificatif à la CDA, d'autre part il n'y a pas de séance sur le terrain de prévue.

À l'attention des arbitres du district :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRÉCISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.



* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses

COURRIERS Arbitres :

CROUZET Frédéric : lu et noté.

MARQUET FLORIAN : lu et noté.

KHOUAS Fatch : lu et noté.

CHERKAOUI Hossam : lu et noté, réponse CDA.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN

Portable : 06.33.54.57.25

PRESENT : BOULORD JEAN MARC

EXCUSES : MONTMAYEUR MARC, DENECHERE Gilles

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

COMMUNICATION POUR LES DÉLÉGUÉS :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

COURRIERS : Saint Cassien, FC2A, Saint Martin d'Uriage



INDISPONIBILITÉS : BUOSI Bernard, BLANCHEFLEUR Bernard

MORE Claude	du	28/01/2017	au	29/01/2017
COTTIER Raphaël	du	29/01/2017	au	29/01/2017
BUOSI Bernard	du	03/02/2017	au	06/02/2017
BLANCHEFLEUR Bernard	du	29/01/2017	au	12/02/2017

DESIGNATIONS :

Samedi 28 Janvier				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Isère U 19	FOUR	VALLEE DU GUIERS	BLANCHEFLEUR Bernard	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SASSENAGE 2	MANIVAL	GUEDOUAR RIDHA	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ISLE D ABEAU	TOUR SAINT CLAIR	BECHET PATRICE	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	FORMAFOOT	2 ROCHERS	BOULORD JEAN MARC	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ECHIROLLES 2	MARTINEROIS	BUOSI BERNARD	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SAINTE PAUL DE VARCES	CROLLES	DUTCKOWSKI YOAN	Frais aux 2 clubs
U19 1 ^{ère} Division Poule C	VALLEE D HIEN	RIVES	HUGOT DANIEL	Frais aux 2 clubs

Dimanche 29 Janvier				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Féminine à 11 Excellence	BOURBRE	ET GRESIVAUDAN 2F	BENZEGHIBA Tofik	Frais aux 2 clubs

Samedi 04 Février				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Isère U 15	REVENTIN	ARTAS CHARANTONNAY	DENECHERE Gilles	Frais aux 2 clubs

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Présent : Th Truwant,

Excusés (e) : A Brault - J Issartel

NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boîte mail officielle: feminines@isere.fff.fr

- Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminines participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017 à Charvieu. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13 F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission.

RAPPEL : lors d'un match aller en cas de terrain impraticable : inversion obligatoire

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

EXCELLENCE

Journée 4 du 04 12 2016

RO CLAIX – VOIRON / MOIRANS se déroulera le 29 Janvier 2017 à 10h00 stade de st Just de Claix

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

EXCELLENCE :

La rencontre Vazeze- Corbelin US initialement programmée au 29 janvier est reportée à une date ultérieure (Corbelin jouant son match de coupe contre Ascol)

PROMOTION

Poule C journée 4 du 11 12 2016

C V L 38 – BAS BUGÉY initialement reporté aux 29 01 2017 à 10 h : suite accords reçus des 2 clubs la rencontre est reportée à une date ultérieure.

FUTSAL

GF 38 : confirmation d'engagement de l'équipe en coupe Isère en salle du 05 février à Isle Abeau

IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS

Pour Le Président Jacques ISSARTEL - Thierry TRUWANT 06 17 94 26 45



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Commission : Patrick MONIER, Xavier ROCHETTE, Farid EL MASSOUDI.

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise :

foot-entreprise@isere.fff.fr

79. Les Anciens de l'ACREE vs GSE : noté report match (terrain indisponible).

80. Ville de Grenoble : noté équipements ville de Grenoble (Espagnac et Bachelard). indisponibles jusqu'au 30/01/2017 inclus.

81. Belledonne : noté, inscription coupe Futsal-Entreprise.

82. ASPTT 4 SFI vs Belledonne : noté report match (terrain indisponible).

83 à 85 : Villard-Bonnot : noté, indisponibilité terrain.

86. Gendarmerie : noté.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).

NOTE AUX CLUBS

Les Terrains, Surface de jeu et Officiels sont dorénavant précisés sur le site du District. Ces informations sont accessibles en cliquant sur « + d'infos » (compétitions entreprise à 8 et à 11). A noter que le terrain du stade Jean Jullien à Sassenage ne peut être saisi et que le terrain de Bachelard à Grenoble n'est pas stabilisé mais le synthétique.

COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE

La coupe Isère Futsal Entreprise (phases de poule + Finale) aura lieu **samedi 04 février 2017** à partir de 14h30 au gymnase du Touvet-Terrasse (salle du Bresson, complexe sportif du Bresson, Le Touvet). Inscriptions dès à présent auprès du DIF, de la CFE ou de la Commission Futsal. Rappels : 10 joueurs maximum par équipe, 4 joueurs de champ + gardien par match, recommandé de prévoir au moins 7 joueurs par équipe pour la bonne tenue du tournoi.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Rectificatif terrain, Poule A, T03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI.
Lundi 30/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

Poule A, T03. Air Liquide – ASPTT 2 ST.

Lundi 30/01/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

Poule A, T03. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.

Lundi 30/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

Poule B, T04. Les Anciens de l'ACREE – GSE.

Match du 27/01/2017 reporté à une date ultérieure.

Poule B, T04. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 30/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

Poule B, T04. Exempt : CEA 2 Grenoble.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Poule A, T03. Fasson – Métropolitains 1.

Jeudi 26/01/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

Poule A, T03. Exempt : CEA 3 Grenoble.

Poule B, T03. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 30/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

Poule B, T03. Exempt : Métropolitains 2.

CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J10. ASPTT 1 La Poste – CEA 1 ST.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

J10. Air Liquide – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 06/02/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J10. ASPTT 2 ST – CD Varcès.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

J10. CEA 2 Grenoble – GSE.

Lundi 06/02/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J10. ASPTT 4 SFI – Belledonne.

Lundi 06/02/2017, 20h00. Espagnac.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J07. Energie Sports – CEA 3 Grenoble.

Lundi 06/02/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

J07. Métropolitains 1 – Métropolitains 2.

Lundi 06/02/2017, 20h00. Bachelard.

J07. Les Anciens de l'ACREE – Fasson.

Lundi 06/02/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 24/01/2017

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors :
CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

La Commission
Futsal rappelle
aux clubs
qu'elle ne reçoit que
sur rendez-vous



COURRIERS :

R.C. Virieu : match Nuxerete Fs / R.C. Virieu F. 1 avancé au vendredi 27/01/17 à 19h30.

Espoir Futsal 38 : Lu et noté.

JOGA 2 : Changement de gymnase : Le match JOGA 2 / Seyssinet A.C du 28/01/17 se déroulera au gymnase Alphonse DAUDET, Grenoble.

R.C. Alpin 1 : programmation de la journée 10 : R.C. Alpin 1 / Mistral Grenoble 1 prévue le 12/02/17 est reportée au dimanche 26/02/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

INFO : une équipe ne pouvant jouer 2 matchs dans un délai de 48h00, le match Martinérois / Futsal O. Rivois est reporté au vendredi 27/02/17 lieu et horaire à confirmer.

FINALES DE COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

Celles-ci auront lieu le Dimanche 12/02/2017 à Echirrolles au gymnase Jean Vilar pour les catégories U13, U15, Féminines Séniors et Masculines séniors.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13 :

Equipe qualifiée : Futsal des Géants

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL FEMININES SENIORS :

Le plateau se déroulera le dimanche 05/02/2017 à l'Isle d'Abeau à partir de 13h00 au gymnase St Hubert.

CONVOCATION DES ÉQUIPES :

Poule A : Claix 1 ; Bourbre 2 ; Picasso

Poule B : Claix 2 ; U.S Sassenage 1 ; Vie et Partage

Poule C : US Sassenage 2 ; A.S Grésivaudan 1 ; Pont de Claix Futsal

Poule D : A.S Grésivaudan 2 ; Bourbre 1 ; GF 38

Horaires des rencontres : Durée 1 x 25 minutes (1 qualifié par poule pour les finales départementales du 12/02).

Merci d'être présent au moins 30 minutes avant le début des rencontres.

13h00 : Claix 1 / Bourbre 2

13h30 : Claix 2 / Vie et Partage

14h00 : Picasso / Claix 1

14h30 : US Sassenage 1 / Claix 2

15h00 : Bourbre 2 / Picasso

15h30 : US Sassenage 1 / Vie et Partage

16h00 : Pont de Claix Futsal / US Sassenage 2

16h30 : AS Grésivaudan 2 / GF 38

17h00 : US Sassenage 2 / AS Grésivaudan 1

17h30 : AS Grésivaudan 2 / Bourbre 1

18h00 : AS Grésivaudan 1 / Pont de Claix Futsal

18h30 : GF 38 / Bourbre 1



COUPE FUTSAL U15 EXCEL :

Equipes convoquées le samedi 04 Février 2017 au Gymnase la Terrasse

Poule A

Ac Seyssinet / Vallée de la Gresse début de la rencontre 9h00
La Murette / Es Rachais début de la rencontre 10h00
Fc Echirolles / Sud Dauphine début de la rencontre 11h00
Sud Isère / Crolles début de la rencontre 12h00

Equipes convoquées le Dimanche 28/01/2017 Gymnase St Hubert, Boulevard St Hubert 38080 L'Isle d'Abeau.

Poule B

Fc Isle d'Abeau – Nivolas V. CS début de la rencontre 9h00
FC Tour st clair – Bourgoin J FC début de la rencontre 10h00

Equipes convoquées le Samedi 04/02/2017 Gymnase de Touvet Terrasse
Crolles / Sud Isère

Merci aux équipes de se présenter 30 minutes avant au Minimum

CHAMPIONNAT FUTSAL U13

Prochaine journée le 29/01/17 gymnase des Saules - 10 rue cure de bourse à Eybens

Equipes convoquées :

USVO 1 et 2
Futsal des Géants 1 et 2
Etoile Fontaine Futsal 1 et 2
FO Rivois
US Sassenage

COUPE DEPARTEMENTALE SENIORS :

Tirage au sort des ½ finales effectué par Xavier Rochette, membre de la Commission Foot Entreprise.

A.J.F. Chasse sur Rhône / R.C Alpin 2 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).

Isle d'Abeau 2 / Arbre de vie 1 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 08)

A jouer au plus tard le 29/01/2017

Espoir Futsal 38 / AJF Chasse sur Rhône : Le lundi 30/01/17 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche, St Alban de Roche).

Club Martinérois Fut. 2 / Futsal O. Rivois : Le vendredi 27/01 à 19h30 à confirmer (Gymnase Colette Besson, St Martin d'Hères).

Mistral Grenoble / L'Arbre de Vie 1 : Le vendredi 27/02/17 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

JOGA 2 / AC Seyssinet 1 : Le samedi 28/02/17 à 17h00

(Gymnase Alphonse Daudet, Grenoble).

Vie et Partage 2 / R.C Alpin 1 : Le samedi 28/02/17 à 18h00

(Gymnase Croix de verrine, Grenoble).

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 09)

A jouer au plus tard le 05/02/2017

L'Arbre de Vie 1 / Club Martinérois Fut 2 : Le vendredi 24/02/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

Mistral Grenoble 1 / JOGA 2 : Le vendredi 03/02/17 à 20h30 (Gymnase AMPERT, Grenoble).

A.J.F. Chasse sur Rhône 1 / Vie et Partage 2 : Le dimanche 19/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

R.C.Alpin 1 / Futsal O. Rivois 1: Le dimanche 05/02/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Seyssinet A.C 1 / Espoir Futsal 38 1 : Le dimanche 05/02/17 à 14h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 07)

A jouer au plus tard le 29/01/2017

Nuxerete Fs 38 / RC Virieu F 1 : Le vendredi 27/01/17 à 17h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

Domarin As 1 / Pays Voironnais 2 : Le dimanche 29/01/17 à 11h00 (Complexe Sportif, Domarin).

Futsal Isle d'Abeau 2 / Etoile Futsal Club 1 : Le dimanche 29/01/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

RC Alpin 2 / Etoile Futsal Club 2 : Le dimanche 29/01/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

AJF Chasse sur Rhône 2 / Touvet terrasse 1 : Le dimanche 29/01/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Exempt / Arbre de Vie 2.

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 08)

A jouer au plus tard le 05/02/2017

A.J.F. Chasse sur Rhône 2 / Domarin A.S 1 : Le dimanche 05/02/17 à 17h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Touvet-Terrasse 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le dimanche 26/02/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Etoile Futsal Club 1 / Nuxerete F.S 1 : Le dimanche 05/02/17 à 17h00 (Gymnase Jules Valles, Fontaine).

L'Arbre de Vie 2 / Pays Voironnais 2 : Le samedi 04/02/17 à 12h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

R.C. Virieu F. 1 / R.C.Alpin 2 : Le samedi 25/02/17 à 20h00 (Halle des Sport, Virieu).

Etoile Futsal Club 2 / Exempt.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

Présent : M. BOULORD.

Excusé(e)s: MME STAËS, MM. BONO, CHAMBARD, MARTIN, REPELLIN, SEGHIER, VITTONI, PINEAU, ROBIN.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article 22 – Equipes Réserves

1^{ère} partie : Les clubs, quels que soient le niveau et la catégorie à 11 auxquels ils évoluent, ayant des équipes réserves engagées dans des compétitions du District, ne peuvent utiliser dans celles-ci, que 3 (trois) joueurs ayant fait plus de 5 (cinq) matchs de championnat avec la ou les équipes supérieures.

Modalités pour poser cette partie sur la tablette : Choisir dans type de réserves :

- 1) Réserves autres sur équipe visiteuse (ou réserves autres sur équipe recevante) :
- 2) Apparaît le libellé (Je soussigné Mr x, n° de licence, capitaine du club de __ formule des réserves pour le motif suivant :
- 3) Il faudra **écrire** dans le rectangle :

« Participation de plus de trois joueurs ayant joué plus de cinq matchs avec la ou les équipes supérieures. »

2^{ème} partie : Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même week-end sportif (le week-end s'entend du vendredi au lundi inclus).

DECISIONS TRESORERIE LIGUE

En vertu de l'article 17 du règlement financier de la Ligue, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 09/01/2017. Les clubs ci-dessous se verront retirer une première fois 4 (quatre) points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 21/01/2016.**

519877	MJC ST HILAIRE DE LA COTE	581015	COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
521191	A.S. FONTAINE	581085	FUTSAL OLYMPIQUE DU GRANIER
525338	U.S. VIZILLOISE	581535	L'ARBRE DE VIE BERJALLIEN
526807	F.C. BILIEU	581958	A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
528946	NOYAREY F.C.	590249	F.O.C. FROGES
538654	U.S. STE ANNE TRAMOLE	590490	C. MARTINEROIS FUTSAL
550079	ESP. F. ST CLAIROIS	590492	ETOILE FUT SALLE CLUB
550477	FUTSAL C. PICASSO	611006	C.S.A GENDARMERIE GRENOBLE
551011	U.S. BELLEDONNE GRESIVAUDAN	611524	F.C. COMMERCIAUX MEYLAN BELLEDONNE
552350	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	611693	GRENOBLE ENERGIE SP.
552916	MAISON DES HABITANTS FUTSAL	614499	CTE SOCIAL DES EMPL. MUNICIPAUX
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS	615032	LES METROPOLOITAINS
554434	F.C. ROCHETOIRIN	663904	AS INTER-ENTREPRISES DU GRESIVAUDAN
554487	NORD ISERE FUTSAL	663919	KEROSINE F.C.
563523	L'ETOILE ROUSSILLONNAISE DE FUTSAL	681077	A.S. FASSON
563869	FUTSAL JEUNESSE CLUB STEPHANOIS	681566	PLANET PHONE 38
563927	A. MAHORAISE GRENOBLE	848046	F. SALLE O. RIVOIS
563927	EGALICITE		

Cette décision est susceptible d'appel, devant la commission d'Appel de Ligue, dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36 des RG de la LAURA.



TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 16/01/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 31/01/2017.**

536496 ECHIROLLES SURIEUX

581015 COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE

544257 SILLANS F.C.

611693 GRENOBLE ENERGIE SP.

553080 A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS

541917 ANTHON F.C.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD

06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU 24/01/2017

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni/ F. Agaci / G.Bouat / D. Guillard / D. Marchal /C. Maugiron / B.Buosi /

Excusés : J. Chambard /M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

Courrier ISLE D'ABEAU : Pour votre plateau U11, veuillez-vous arranger avec le second de votre poule c'est-à-dire BEAUVOIR.

PLATEAU U10/U11

Poule X : DOMARIN remplacé par BALMES NORD ISERE

Poule Y : OLYMPIQUE NORD DAUPHINE remplacé par DOMARIN

RAPPEL DE LA COMMISSION

Nous vous rappelons que seuls 3 joueurs U9 peuvent intégrer une équipe U10 et que seuls 3 joueurs U10 peuvent intégrer une équipe U10

C.MAUGIRON 07 77 20 71 86

U13
Rappel :

Challenge Festival National : 3° Tour Ce tour se dispute en futsal le 28, 29 janvier et le 4 et 5 Février
Les clubs trouveront dans le tableau ci-dessous le planning des 48 rencontres avec l'horaire et le gymnase ou ils disputeront leur rencontre

GYMNASE	LIEU	CLUB SUPPORT	DATE	MATCH
PLATEAU SPORTIF DU CUBE	BERNIN	CROLLES	28/01/	13H30 : CROLLES 2 / VALLEE LA GRESSE 2 14H30 : GF 38 1 / EYBENS 3 15H30 : CROLLES 1 / MANIVAL 1
GYMNASE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	28/01/	11H00 : BOURGOIN 3 / COTE ST ANDRE 1 12H00 : NIVOLAS 1 / VEZERONCE HUERT 1 13H00 : LAUZES / St ANDRE LE GAZ 14H00 : MOS 3 RIVIERES 2 / BOURBRE 1 15H00 : DOLOMIEU / BALMES NI 16H00 : MOS 3 RIVIERES 1 / TOUR ST CLAIR 1 17H00 : BOURGOIN 1 / SEREZIN 1
HALLE CLEMENCEAU	GRENOBLE	FC 2A	28/01/	17H30 : GF 38 2 / JARRIE 18H30 : ASIEG / GF 38 3
GYMNASE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	29/01/	10H30 : BEAUREPAIRE / UNIFOOT 11H30 : CHARVIEU 2 / ARTAS CHARANTONNAY 1 12H30 : FORMAFOOT BV / LA MURETTE 4 14H00 : FARAMANS / CHABONS 15H00 : SURE / CHIRENS 16H00 : CHATTE / RO-CLAIX 17H00 : ECBF / VINAY
GYMNASE AVENUE DE NOYER	DOMARIN	DOMARIN	29/01/	13H00 : DOMARIN 2 / ISLE D'ABEAU 1 14H00 : BOURGOIN 2 / VALLEE DU GUIERS 1 15H00 : CHARVIEU 1 / VALLEE BLEUE 16H00 : DOMARIN 1 / COTE ST ANDRE 2
HALLE CLEMENCEAU	GRENOBLE	FC 2A	29/01/	17H00: BAJATIERE / GIERES 1 18H00 : FC 2A 1 / SEYSSINET 3
GYMNASE ALBERT PELLET	BEAUVOIR DE MARC	BEAUVOIR	04/02/	14H00 : BEAUVOIR / REVENTIN 15H00 : CVL 38 1 / ESTRABLIN 16H00 : GPT ISERE RHODANIENNE/ BOURGOIN 4 17H00 : OL NORD DAUHINE / NIVOLAS 2



GYMNASSE A. BERGES SALLE VERCORS	SEYSSINET	SEYSSINET	04/02/	9H30 : SEYSSINET 2 / CROLLES 3 10H30: SASSENAGE 2 / GPT FURE ISERE 11H30: N.D. DE MESSAGE / VOREPPE 13H00: SUD ISERE 1 / LA MURETTE 3 14H00: SASSENAGE 1 / 2 ROCHERS 15H00: SEYSSINS 1 / IZEAUX 16H00: CLAIX 1 / ECHIROLLES 1 17H00 : SEYSSINET 1 / USVO 1
GYMNASSE DU BRESSON	LE TOUVET	TOUVET TERRASSE	05/02/	10H00 : PAYS ALLEVARD / MANIVAL 2 11H00 : GRESIVAUDAN / MARTINEROIS 1 12H00 : ST MARTIN URIAGE / VALLEE GRESSE 1 13H00 : ECHIROLLES 3 / EYBENS 2 14H00 : ECHIROLLES 2 / EYBENS 1 15H00 : RACHAIS / VERSOUD 16H00 : ECHIROLLES 4 / ST PAUL DE VARCES
GYMNASSE SAINT HUBERT	ISLE D'ABEAU	ISLE D'ABEAU FUTSAL	05/02/	9H : LCA FOOT 1 / GPT SUD DAUPHINE 1 10H : GPT SUD DAUPHINE 2 / LA MURETTE 1 11H : LA MURETTE 2 / ST GEOIRE VALDAINE 12H : VAREZE / CREYS MORESTEL

Précisions concernant ce tableau : Les clubs doivent prévoir d'être présents sur site au minimum 45 minutes avant la rencontre. La feuille de match à remplir sera mise alors à leur disposition par le responsable du district présent à ce plateau. Les résultats ne seront pas à saisir par les clubs. Ceci sera effectué directement par un responsable de la commission

Sont appliquées obligatoirement les règles du futsal, lesquelles seront communiquées par mail à l'ensemble des clubs participants. Il est précisé que chaque équipe peut inscrire jusqu'à 11 joueurs et donc avoir un maximum de 6 remplaçants. Rappel durée des rencontres : 2 x 20 minutes

Autre précision : Sur le site internet les gymnases de la Halle Clémenceau, Crolles- Bernin, Beauvoir et Domarin n'ont pu être renseignés. Merci de bien prendre en compte les infos de ce tableau

U15 A 11

Courrier : ECBF lu et noté

1° Division poule B : J 9 : suite à la décision de la commission d'appel du district le match FC2A 2/MANIVAL 2 est reprogrammé au 18/02/2017

Responsable : DAN MARCHAL Tel 06 24 79 26 38.

U17

Excellence : Crolles / Seyssinet du 11/02 se jouera à Champ sur Drac à 13h00

Reprogrammation des matchs du 21 Janvier 2017

1^{er} Division Poule A : Journée 8 du 18/11/16 St Paul de Varcès / Mistral reprogrammé au 04/02/17

1^{er} Division Poule D : Journée 1 du 24/09/16 Beaurepaire / Gpt Isère Rhodanienne 2 reprogrammé 04/03/17

Journée 7 du 21/11/16 Gpt Isère Rhodanienne 2 / Lauze 2 reprogrammé au 04/02/17

Journée 9 du 26/11/16 Villefontaine / MOS 2 reprogrammé au 04/02/17

COUPE DE L'ISERE : FC2A / Goncelin reprogrammé au 04/02/17

U19

Echirolles : Concernant votre courrier le nécessaire a été fait

Excellence : Forfait général d'Eybens 2

1^{er} Division Poule A : Suite à décision de la commission de discipline Fontaine est mis hors compétition

Reprogrammation des matchs du 21/01/17

Excellence : Journée 7 du 12/11/16 Tour st Clair / La Murette reprogrammé au 25/02/17

1^{er} Division Poule A :

Journée 1 du 24/09/16 Belledonne Grésivaudan / Manival 2 reprogrammé au 04/03/17

Journée 3 du 08/10/16 Belledonne Grésivaudan / Jarrie Champ reprogrammé au 25/02/17

Manival 2 / sassenge 2 sera reprogrammé ultérieurement

Journée 4 du 15/10/16 Champagnier / St Paul de Varcès reprogrammé au 25/02/17

1^{er} Division Poule C

Journée 3 du 08/10/16 Rives / Ruy Montceau et Vinay / Lauzes Reprogrammé au 25/02/17

SENIORS

Le match Faramans 2/ Velanne 4^{ème} Division poule D se jouera samedi 4 Février à 15h00.

Les Co- Présidents

L.Mazzoleni / F. Agaci

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 24 JANVIER 2017

« La Commission Technique vous rappelle que, conformément au règlement Fédéral, seuls trois joueurs U9 sont autorisés à jouer dans une même équipe U10 (avec autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure). Les clubs n'ont en aucun cas la possibilité de surclasser une équipe entière de U9 en U10. Les clubs ne respectant pas ce règlement devront répondre de leur responsabilité en cas de problème avec les joueurs. »

COMPTE-RENDU PLATEAU FUTSAL DES ROIS ET DES REINES

Date : Les samedi 14 et dimanche 15 Janvier 2017

Lieu : Crolles Bernin

Catégories : U10 Garçons et U11 Filles

Encadrement : Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Football d'Animation), Julie BACCAVIN, Julie COLIN (Membres de la Commission Technique Elargie).

Joueuses présentes : Rosalie DE MACEDO (La Murette), Sarah NEDJARI, Julie ROUCHOUSE, Jenna DONOSO (GF 38), Roumaïssa AZZAZ (AJAT Villeneuve), Coralie QUIAN FERRERO (Seyssinet), Thaïs MILLAT-CARUS (LCA Foot 38) et Lorna CHICHA DOUVIER (FC Voiron Moirans).

Contenus : 6 matchs le samedi + concours de jonglerie pour départager les équipes et 4 matchs le dimanche.



Clubs représentés : 20 équipes participantes, 5 équipes filles : Sélection Isère, Montpellier Hérault, OGC Nice et FC Arsenal 1&2 ; 15 équipes garçons : Olympique Lyonnais, Montpellier Hérault, St Priest, AS St Etienne, Toulouse FC, FC Bourgoin J., FC Annecy, GF38, Olympique de Valence, Crolles 1&2, Olympique de St Etienne, Mérindol et FC2A.

Les 14 et 15 Janvier 2017, le club du FC Crolles Bernin organisait son 5^{ème} plateau Futsal des Reines et des Rois concernant les catégories U10/U11 ; le District étant représenté par une équipe Féminines U11F.

Au niveau des résultats nos filles terminent à la dernière place mais les progrès affichés lors de ces 2 journées sont très satisfaisants surtout avec un groupe ne se connaissant pas mais ayant profité pleinement de ces rencontres prestigieuses lors de ce week-end.

Un grand merci à l'encadrement, à ces jeunes passionnées du Football, à leurs parents/supporters ainsi qu'au club du FC Crolles Bernin, particulièrement à Valérie BAGA, pour leur organisation et la tenue de ce plateau.

Pour nos jeunes joueuses U11F nous aurons l'occasion de les revoir lors des prochains rassemblements féminins organisés par le District.



REUNIONS FOOT ANIMATION U7-U9 PHASE PRINTEMPS

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
St Marcellin	Jeudi 26 Janvier	Chatte (Salle du Stade)	19h00
Grenoble/Fontaine	Jeudi 26 Janvier	FC2A (Siège du FC2A -Grenoble)	19h00
Bièvre- Valloire : Sous-secteur Reventin Sous-secteur La Côte St André	Lundi 30 Janvier	Reventin-Vaugris (Stade – Salle du Gymnase)	19h00
	Lundi 6 Février	Brezins (Stade)	19h00
Pontcharra	Jeudi 2 Février	Gières (Stade Paul Bourgeat)	19h00
La Mure	Jeudi 16 Février	Pont de Claix (Salle du Stade)	19h30

FORMATION GARDIEN DE BUT MODULE 1

La Formation Gardien de But Module 1 est programmée les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.

L'inscription est ouverte en ligne.

OBJECTIFS

Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but.

PUBLIC CONCERNE

Licencié de la Fédération Française de Football

PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF
Etre âgé de 16 ans et plus

PROGRAMME

L'éducateur, le public et le jeu

Identifier l'activité du gardien dans le jeu

Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.

Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le gardien et retourner au jeu.

L'éducateur en situation

Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés

Maîtriser la démarche pédagogique

Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

L'éducateur et l'accompagnement

Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match

Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du gardien adapté

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

LA PRÉFORMATION « D'ELITE » - CANDIDATURE PÔLE ESPOIR D'AIX EN PROVENCE

Les inscriptions pour le Pôle Espoir Aix en Provence sont ouvertes !



Pour les joueurs nés en 2004, le Pôle Espoir Football d'Aix en Provence propose aux jeunes de suivre leur scolarité tout en pratiquant leur passion : le football.

Le dossier d'inscription (à télécharger est **à retourner avant le 15 février 2017** au **District de l'Isère de Football - 2 bis rue Pierre de Coubertin-38360 Sassenage.**



DETECTION U14 2EME TOUR

La prochaine détection aura lieu le mercredi 8 février 2017 sur les sites de St Georges d'Espéranche, de Creys et de Crolles.

Voir Liste des joueurs retenus sur le site

FORMATION CFF3 DU 20 AU 23 FEVRIER 2017

Liste des inscrits :

Nom	Prénom	Club d'inscription
AVELINE	Nicolas	F.C. CROLLES BERNIN
BENARIEB	Bilal	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
BERBER	Alisan	ISLE D'ABEAU F.C.
BERNARD	Kelly	VALLEE DU GUIERS F.C.
BOUABID	Yenessi	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
BOUKHELIFA	Nordine	A.S. DE FONTAINE
BOURGUIGNON	Nathan	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
CHAVANT	Richard	F.C. COTE SAINT ANDRE
CHIROUGE	Jonathan	ST SIMEON DE BRESSIEUX SP.
COLOMBANI	Thibault	NOYAREY F.C.
COTTON	Anthony	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
DAVREUX	Thibaut	U.S. JARRIE CHAMP
DJOUAHRA	Yanis	C.S. NIVOLAS VERMELLE
FERNANDES	Yoann	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
FERREIRA	Robert	A.S.F. PORTUGAIS
GIRERD	Sébastien	VALLEE DU GUIERS F.C.
HURTIER	Benoit	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
JENESTIER	Mickael	F.C. LA TOUR ST CLAIR
KHOUADRA	Anis	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
LE GALL	Guillaume	F.C. SUD ISERE
MAILLER	Anthony	F.C. BALMES NORD ISERE
MAISSA	Fred	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
MILERON	Florent	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
MONON	Nicolas	U.S. JARRIE CHAMP
M'RAIHI	Riyad	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
NEVEU	Morgan	F.C. VEUROIS
PASCAUD	Ludovic	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
PASCAUD	Frederic	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
POLICAND	Christophe	C.S. VOREPPE
RAVIX	Arnaud	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
RENVOIZE	Cyril	OPCA
TAFERE	Karim	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
TEDESCHI	Jonathan	ST. CHABONNAIS
YALOS	Jean	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
YESSO	Herman	F.C. LA TOUR ST CLAIR



LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU MARDI 24 JANVIER 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission le lundi de 10h à 11h30.

Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

La CDTIS VOUS PRESENTE CES MEILLEURES VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

CLASSEMENT ECLAIRAGE :

+ CHIRENS : stade intercommunal – NNI. 381050101

Niveau E5 – 129lux – CU0.70 – Emini/Emaxi 0.48

+ COUBLEVIE : Stade de La DALMASSIERE –

NNI. 381330201

Niveau E5 – 151lux – CU 0.71 – Emini/Emaxi 0.56

+EYBENS : Stade des Ruires RENE JOURNET –

NNI. 381580201

Niveau E5 – 208lux – CU 0.74 – Emini/Emaxi 0.60

+ MOIRANS : Stade Colette BESSON – NNI.

382390201

Niveau E4 – 274lux – CU 0.76 – Emini/Emaxi 0.53

+ ST MARCELLIN – Stade de La SAULAIE 1 –

NNI.384160101

Niveau E3 – 337lux – CU 0.77 – Emini/Emaxi 0.66

+ TULLINS – Stade JEAN VALOIS – NNI. 385170101

Niveau E4 – 221lux – CU 0.70 – Emini/Emaxi 0.50

VISITE CONFIRMATION ECLAIRAGE REPORTÉ SUITE CONDITIONS MÉTÉO:

+ GRENOBLE (ESPAGNAC – VAUCANSON)

+ VEZERONCE

+ ST MARTIN D'URIAGE

La commission prendra contact avec les mairies pour les nouvelles dates de contrôle des éclairages ci-dessus.

COURRIER ENVOYÉ :

- **CLUBS:** LCA38 – Racing Club Alpin Futsal
- **MAIRIES :** CRETS en BELLEDONNE - EYBENS – GRENOBLE

COURRIER REÇU :

- **CLUBS:** Racing Club Alpin Futsal
- **MAIRIES:** DOMARIN



CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée en 2017. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17
ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests avt 18/03/17
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**

Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée.

Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **Excellence** et **Promotion d'Excellence** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en **Excellence** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	Excellence - Promotion Excellence	Excellence
Niveau 6	1 ^{ère} division à 4 ^{ème} division	Promotion d'Excellence – 1 ^{ère} Division
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

La Commission des Terrains et Installations Sportives se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

« Fafa »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

EXCLUSIVITE

Opération « Exclusivité Clubs » reconduite pour 2016/2017

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur et dans la continuité de son appel à projets « Horizon Bleu 2016 », la Fédération propose pour la 2^{ème} saison à ses Clubs du matériel à prix réduit.

La FFF, qui prend à sa charge comme la saison dernière près de 75% de l'opération (routage compris), propose les mêmes produits avec pour objectifs d'améliorer la pratique du football des petits (U6 –U9) avec des buts mobiles, mais également de diversifier l'offre de pratique pour les catégories plus âgées avec des filets de tennis-ballon. L'offre est ainsi réservée aux clubs affiliés ayant au moins 10 licenciés parmi les catégories U6,U7,U8 ou U9.

Produits proposés :

- Paire de buts de Foot à 5 (U8-U9) 4m x 1.5m – Coût Club 100€ TTC
- Paire de mini-buts (U6-U7) 2.4m x 1.2m – Coût Club 45€ TTC
- Filet de tennis-ballon 6m x 1.1m – Coût Club 50€ TTC

La demande ne peut excéder 2 exemplaires de chaque produit.

Les Clubs n'ayant pas commandé de produits lors de la saison 2015/2016 seront prioritaires, les autres seront traités par ordre d'arrivée des réponses.

Un e-mail a été envoyé par la Fédération aux Clubs sur leur adresse officielle.

La commande est à passer pour le 10 février 2017 au plus tard.

Un e-mail d'information a été envoyé à tous les clubs du District sur leur boîte Irafoot.org

Voir les produits : <https://goo.gl/BZ97ps>

SUBVENTION Fafa

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur de projet peut prendre contact auprès de la commission Fafa du District pour avis.

Suite aux informations ci-dessous, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « HORIZON BLEU » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

Pour cette **saison 2016- 2017**, la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES dispose d'une enveloppe de 583000euro pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775euro.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue.

Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018.

Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le **25 janvier 2017**.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible	Retour
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€	??
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€	??
9	Mairie ST VERAND	3	19000€	19/01/2017
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€	19/01/2017

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.